



**PROCES-VERBAL du CONSEIL de l'UFR de MATHÉMATIQUES
du 27 mars 2003**

Membres présents ou représentés : Stéphane GENIEYS, André GOLDMAN, , Josette LEFRANC, Olivier MARGUIN, Olivier MATHIEU, Arlette MAYET, Anne PERRUT, Maurice POUZET, Claude ROGER, , Georges TOMANOV (pouvoir à Olivier MATHIEU)

Membres absents ou excusés : Vincent BORRELLI, Isabelle CHALENDAR, , François CONESSA, Gérard ESPOSITO, Minh Dang LE, Michelle SCHATZMAN, Jean-Claude SIKORAV, Etienne TETE, Christiane USSEL.

Invités : Sylvie BENZONI, Professeur, membre de MAPLY
Sybil CARABOEUF, responsable administrative IGD
Myriam CHAMBE, responsable administrative UFR de Mathématiques
Franck WAGNER, Professeur, Responsable de l'Ecole Doctorale (pour le point n°7 de l'ordre du jour)

Soit 10 membres présents ou représentés sur les 20 membres en exercice du Conseil.

Monsieur Marc Chamarie, Président du Conseil, ouvre la séance à 17h10.

1^{er} point de l'ordre du jour : adoption du P-V. de la séance du conseil d'UFR du 9/01/2003.
Le procès-verbal du Conseil du 09/01/2003 est approuvé à l'unanimité.

2^{ème} point de l'ordre du jour : bilan comptable de l'exercice 2002

Mme Myriam Chambe présente un tableau synthétique récapitulant les recettes et dépenses réalisées en 2002 par tous les différents CR composant l'UB 965 (UFR de Mathématiques). Elle présente plus en détail les trois dernières lignes du tableau qui concernent :

- les soldes réels 2002 (différence recettes/dépenses),
- les crédits reportables sur le budget 2003 selon les directives données par l'Université,
- le reliquat non reportable qui alimentera un compte de réserve UFR.

Globalement, tous CR confondus, le solde créditeur réel 2002 de l'UFR de Mathématiques s'élève à 67 013,27 euros (NB : recettes globales : 586 207,16 euros, donc le solde créditeur représente environ 11 % des recettes). Sur cette somme, 50 785,57 euros pourront être justifiés en report sur 2003. Le reste, soit 16 227,70 euros, est a-priori non reportable sur le budget 2003, sauf le montant prévu pour le projet sécurisation du bâtiment Doyen Jean Braconnier, qui figurait sur le projet d'investissement 2003 annexé au budget initial 2003 .

Selon les informations qui avaient été données lors d'une commission des finances préalable à l'élaboration du budget 2003, les sommes non reportables devraient être mises en réserve UFR. Ces réserves ne pourraient être débloquées qu'au vu de projets d'investissement collectifs programmés par l'UFR. Outre le projet sécurisation, Monsieur Chamarie et Mme Chambe signalent qu'un besoin urgent de renouvellement du parc informatique des services de gestion de l'UFR est à prendre en compte. La défaillance de certains postes risque de mettre en péril la gestion de l'UFR et ce problème est assez préoccupant. On pourrait aussi prévoir l'achat d'un micro-ordinateur portable commun. Monsieur Olivier Mathieu suggère de financer le surcoût des portes coupe-feu « améliorées » qui pourraient être envisagées lors des travaux de mise en conformité de notre bâtiment pour la sécurité incendie. Il propose aussi l'achat d'un serveur et l'achat d'un 2^e vidéo-projecteur. Monsieur Pouzet souhaite récupérer le reliquat du CR 0500 (LaPCS). On lui demande de faire des propositions d'investissement, en lui rappelant qu'ils doivent être à visée collective.

Le prochain Conseil d'UFR décidera des achats d'investissement collectifs qui seront proposés lors de la préparation de la 1^e DBM.

3^{ème} point de l'ordre du jour : Contractualisation 2003-2006 des équipes de recherche

Monsieur Chamarie informe le Conseil des avis des experts du Ministère concernant les demandes de contractualisation des équipes de recherche. Suivant l'avis du CNRS, les deux U.M.R., IGD et MAPLY, sont proposées en Formations de Recherche en Evolution. La demande du LaPCS de renouvellement en Equipe d'Accueil reçoit un avis défavorable ; l'activité de ses membres sera soutenue par un PPF pour un an sous la responsabilité du Président de l'université.

Pour résumer, les mathématiques lyonnaises sont invitées à se restructurer en concertation, dans les 4 prochaines années. Ces avis sont plus ou moins définitifs, l'Université devant transmettre sa réponse au Ministère pour la signature du contrat prévu en juin 2003. Monsieur Chamarie demande si le Conseil d'UFR souhaite prendre position et propose de débattre des perspectives d'avenir. MM Goldman, Mathieu et Pouzet expriment leurs points de vue. Il ressort de la discussion que la question reste ouverte de savoir si le regroupement des équipes en une seule unité peut se faire dès maintenant en plusieurs étapes.

4^{ème} point de l'ordre du jour : désignation des représentants de l'UFR aux commissions et groupes de travail de l'Université.

Suite à l'appel à candidatures lancé par le Directeur, se sont portés candidats :

Commission des Ressources Humaines : Myriam CHAMBE

Commission des Relations Internationales : Yves GERARD, Jiang ZENG, Agnès JOLY

Commission des Moyens : Olivier MATHIEU, Myriam CHAMBE

Groupe de travail Structures et Conventions : Claude ROGER

D'autres noms sont aussi proposés par les membres du Conseil.

Après discussion et sous réserve de l'accord des intéressés, les propositions suivantes sont adoptées à l'unanimité :

Commission des Ressources Humaines : Myriam CHAMBE, titulaire

Christine CHARRETON, suppléante

Commission des Relations Internationales : Yves GERARD, titulaire

Jiang ZENG, suppléant

Commission des Moyens (finances et logistique) : Olivier MATHIEU, titulaire

Sylvie BENZONI, suppléante

Groupe de travail Structures et Conventions : Claude ROGER, titulaire

Anne PERRUT, suppléante

Groupe de travail Patrimoine Scientifique : Pierre CREPEL, titulaire

Groupe de travail Démarche Qualité : Néant

5^{ème} point de l'ordre du jour : désignation d'un représentant étudiant aux Comités de Gestion et de Promotion de sites :

Aucun étudiant ne s'étant porté candidat, le Conseil ne fait pas de proposition.

6^{ème} point de l'ordre du jour : Commission Recherche

La Commission Recherche est prévue dans les statuts de l'UFR et contrairement à la Commission Formation, selon le règlement intérieur, est présidée par le Directeur de l'UFR. Monsieur Chamarie fait remarquer que cette commission n'a jamais vraiment fonctionné et juge cette situation anormale ; de plus, il souhaiterait que la présidence en soit assurée par une autre personne que le directeur (c'est aussi le souhait du Conseil scientifique de l'Université). Après discussion, la question suivante est mise aux voix :

« Le Conseil souhaite-t-il modifier le règlement intérieur concernant la présidence de la Commission Recherche ? »

Résultat du vote : 5 voix contre
5 abstentions

7^{ème} point de l'ordre du jour : Mise en place d'une Commission des Thèses

Monsieur Chamarie rappelle que tout ce qui concerne l'instruction des dossiers de soutenance de thèse et qui relevait du Conseil scientifique est dorénavant de la compétence du directeur de l'Ecole Doctorale. Franck WAGNER, directeur de l'Ecole Doctorale MATHIF demande la création d'une Commission des Thèses pour l'aider dans ses nouvelles missions. Il présente son projet au Conseil. Monsieur Pouzet pense que le nom des rapporteurs ne doit pas être tenu secret et propose un amendement en ce sens. Sa proposition est mise aux voix.

Résultat du vote : 4 voix pour
3 voix contre
3 abstentions

Le texte ainsi amendé (voir pièce jointe) est soumis au vote des membres du Conseil :

7 voix pour
3 voix contre

Questions diverses

➤ Désignation d'un correspondant Web de l'UFR chargé de centraliser et transmettre les informations à diffuser sur le site internet de l'Université :

Monsieur Chamarie propose de désigner Mme Martine VARZEA, secrétaire à la direction administrative de l'UFR. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 19h00.

Myriam Chambe et Marc Chamarie